

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE
DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE**

Envoyé en préfecture le 15/07/2019
Reçu en préfecture le 15/07/2019
Affiché le 
ID : 033-253306310-20190710-2019_04_41-DE

Nbre de membres en exercice : 17
Nbre de membres présents : 8
Nbre de suffrages exprimés : 8

Votes : Pour : 8
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille dix neuf, le dix juillet à 14h30

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, à la suite d'une première réunion convoquée à 14h00 qui n'a pas pu se tenir faute de quorum, se sont réunis sous la présidence de Madame Françoise de ROFFIGNAC, en la salle de réunion de la CdC de l'Estuaire à Braud et Saint-Louis.

Date de convocation : 03 juillet 2019

**Etaient Présents : Mmes De ROFFIGNAC- GOT – GUILLEN – QUENTIN.
MM DELAUNAY- GIRARD - PLISSON- FERCHAUD**

Délibération N°2019-04-041: Convention cadre de partenariat entre le SMIDDEST et le CEREMA Sud-Ouest

Vu le CGCT ;

Vu la précédente convention cadre de partenariat entre le SMIDDEST et le CEREMA Sud-Ouest ;

Il est décidé, à l'unanimité et après en avoir débattu :

Article 1. de renouveler cette convention cadre de partenariat qui unit le SMIDDEST au CEREMA Sud-Ouest en matière de recherche et développement ;

Article 2. d'autoriser Madame la Présidente à signer ce document.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Braud et Saint Louis, le 10 juillet 2019

La Présidente


Françoise de Roffignac